

Je m'engage

Contrat d'engagement SAISON 2021

Mes coordonnées

- Nom (*en majuscules*) :
- Prénom :
- Adresse :
- Code Postal : Ville :
- Tel : Mobile :
- Courriel (**EN MAJUSCULES**) :
- @.....

Cotisation Rhénamap 2021 N ° carte de membre :

⚠ Les cotisations Rhénamap sont à verser au Point Info et non au producteur.

Mon panier (fréquence et taille)

<input type="checkbox"/> Toutes les semaines (48 distributions)	<input type="checkbox"/> Semaine paire (23 distributions)	<input type="checkbox"/> Semaine impaire (25 distributions)
<input type="checkbox"/> Petit panier : 11 €	<input type="checkbox"/> Grand panier : 18€	
TOTAL à payer : distributions x 11 € = €	TOTAL à payer : distributions x 18 € = €	

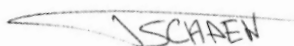
Mon mode de règlement :

- Espèces (En une fois à la signature du contrat)
- Par prélèvement automatique mensuel (**uniquement en janvier et février**)
- Par chèque – à libeller à l'ordre de « Au gré des saisons – Maraîcher » :
 - En 1 fois (début janvier)
 - En 2 fois (début janvier et juillet)
 - En 3 fois (début janvier, avril et juillet)
 - En 4 fois (début janvier, avril, juillet et septembre)
 - En 12 fois (au début de chaque mois)

Mon lieu de distribution :

- Riedisheim
- Brunstatt
- Rixheim

Le producteur



Fait le :

AMAP Au gré des saisons
2^{ème} année de conversion à l'agriculture biologique



Producteur

Hervé TSCHAEN

18 rue des peupliers

68130 ASPACH

Tél : 06.84.21.39.94

@ : amap.augredessaisons68@gmail.com

www.rhenamap.org

Vie du réseau ▪ Recettes ▪ Zoom sur les fermes

L'AMAP Au gré des saisons
fait partie du réseau



Un engagement réciproque

Informations pratiques

- Durée du contrat –
Du 04 janvier au 23 décembre 2021

Engagement en tant que producteur de l'AMAP

Je m'engage à :

- Adhérer et respecter le règlement intérieur et la charte des AMAP (qui m'engage notamment à respecter les dix principes de l'agriculture paysanne)(cf. Charte des AMAP).
- Participer à la vie de notre association.
- Respecter mon contrat d'objectif co-construit avec l'AMAP, participer à l'évaluation de ma production.
- Découvrir plus largement le champ de l'économie sociale et solidaire.

Engagement en tant que consomm'acteur

Je m'engage à :

- Adhérer et à respecter le règlement intérieur et la charte des AMAP (je m'engage à venir chercher mon panier à chaque distribution et à partager les risques liés à la production, intempéries, ravageurs et maladies).

Respecter la durée du contrat (en cas de désistement en cours de saison, les montants resteront dus jusqu'à la fin de la saison et les montants encaissés ne pourront être remboursés).

Prévenir le producteur en cas d'absence afin de prévoir le panier de rattrapage.

- Participer à la vie de notre association.
- Faire don de mon panier à une association caritative et à l'AMAP si moi ou un tiers n'est pas venu le retirer (je ne peux pas demander de récupérer mon panier lors de la prochaine distribution).
- A découvrir plus largement le champ de l'économie sociale et solidaire.



Pas de distribution les semaines 4 et 5 (25 janvier au 6 février), ni la semaine 44 (1^{er} au 6 novembre).

La vie de notre association, sa convivialité, son état d'esprit, sa bonne humeur, sa solidarité demande une participation collective. Ainsi, moi, en tant que producteur, et nous en tant que consom'acteurs, nous participons, dans la mesure de nos disponibilités, à l'animation de notre AMAP (fêtes, repas, lettres, recettes de cuisine, préparation de paniers, distribution, coup de main à la ferme) afin qu'elle soit un lieu où l'on se sente bien, un lieu où il fait bon vivre !

Lieux de distribution

- Rixheim, mardi de 18h à 18h45
- Riedisheim, mardi de 18h30 à 19h30
- Brunstatt, mercredi de 18h30 à 19h30

Contenu du panier

Légumes de saison selon liste consultable sur le site internet

Uniquement de notre production. distribués toutes les semaines ou tous les 15 jours.

Tarifs forfaitaires

▪ Petit panier : 11 €

Soit 528 € / saison (toutes les sem.)
Soit 253 € / saison (semaines paires)
Soit 275 € / saison (semaines impaires)

▪ Grand panier : 18 €

Soit 864 € / saison (toutes les sem.)
Soit 414 € / saison (semaines paires)
Soit 450 € / saison (semaines impaires)

Vos chèques seront datés du jour d'émission et seront libellés à l'ordre de « Au gré des saisons – Maraîcher »

Rhénamap

Lors de votre première inscription auprès d'une AMAP et en janvier de chaque année civile, une cotisation annuelle de 15 € pour Rhénamap vous sera demandée. Celle-ci vous donnera ensuite accès à toutes les AMAP du réseau Rhénamap que vous désirez, qu'elles soient sur le même lieu de distribution ou non.

Je m'engage

Feuille à remettre au producteur

Mes coordonnées

- Nom (*en majuscules*) :
 - Prénom :
 - Adresse :
 - Code Postal : Ville :
 - Tel : Mobile :
 - Courriel (**EN MAJUSCULES**) :
..... @.....
- Cotisation Rhénamap 2021 N ° carte de membre :

Mon panier (fréquence et taille)

<input type="checkbox"/> Toutes les semaines (48 distributions)	<input type="checkbox"/> Semaine paire (23 distributions)	<input type="checkbox"/> Semaine impaire (25 distributions)
<input type="checkbox"/> Petit panier : 11 €		<input type="checkbox"/> Grand panier : 18 €
TOTAL à payer : distributions x 11 € = €		TOTAL à payer : distributions x 18 € = €

Mon mode de règlement :

- Espèces (En une fois à la signature du contrat)
- Par prélèvement automatique mensuel (**uniquement en janvier et février**)
- Par chèque – à libeller à l'ordre de « Au gré des saisons – Maraîcher » :
 - En 1 fois (début janvier)
 - En 2 fois (début janvier et juillet)
 - En 3 fois (début janvier, avril et juillet)
 - En 4 fois (début janvier, avril, juillet et septembre)
 - En 12 fois (au début de chaque mois)

Mon lieu de distribution :

- Riedisheim Brunstatt Rixheim

Le consomm'acteur

Fait le :

Au gré des saisons

Je m'engage

Feuille à remettre au producteur

Mes coordonnées

- Nom (*en majuscules*) :
 - Prénom :
 - Adresse :
 - Code Postal : Ville :
 - Tel : Mobile :
 - Courriel (**EN MAJUSCULES**) :
..... @.....
- Cotisation Rhénamap 2021 N ° carte de membre :

Mon panier (fréquence et taille)

<input type="checkbox"/> Toutes les semaines (48 distributions)	<input type="checkbox"/> Semaine paire (23 distributions)	<input type="checkbox"/> Semaine impaire (25 distributions)
<input type="checkbox"/> Petit panier : 11 €		<input type="checkbox"/> Grand panier : 18 €
TOTAL à payer : distributions x 11 € = €		TOTAL à payer : distributions x 18 € = €

Mon mode de règlement :

- Espèces (En une fois à la signature du contrat)
- Par prélèvement automatique mensuel (**uniquement en janvier et février**)
- Par chèque – à libeller à l'ordre de « Au gré des saisons – Maraîcher » :
 - En 1 fois (début janvier)
 - En 2 fois (début janvier et juillet)
 - En 3 fois (début janvier, avril et juillet)
 - En 4 fois (début janvier, avril, juillet et septembre)
 - En 12 fois (au début de chaque mois)

Mon lieu de distribution :

- Riedisheim Brunstatt Rixheim

Le consomm'acteur

Fait le :

Au gré des saisons